

pour en garder une plus longue encore en fin de semaine ? Au final, l'enfant aura les mêmes horaires que les adultes. Tiens, comme c'est étrange... Alors qu'on cesse de nous dire qu'il sera moins fatigué, la mascarade ne tient pas.

Le ministre et ses amis agitent un leurre quand nous savons très bien que s'il y a des difficultés d'apprentissage, elles tiennent avant tout à des raisons sociales, et à la fonction de l'école dans la société capitaliste.

Pour les enseignants et les personnels municipaux (anims, PVP, agents...) tout ceci ne peut représenter que pression et désorganisation supplémentaire, quand nous subissons déjà fatigue et intolérable mépris de toutes part.

C'est de ce côté qu'il faut chercher l'explication de la réaction massive des enseignants. Il est quand même incroyable que les enseignants soient les seuls travailleurs à qui on refuse de défendre leurs conditions de travail. Les préparations, les corrections et les innombrables réunions en tous genre, les rendez-vous avec les parents, s'ajoutent à un temps avec les élèves qui est déjà de

26h. Qu'à cela ne tienne, ils devront ajouter une demi-journée de classe en plus, voire une journée entière les jours d'animation pédagogique le mercredi après-midi. Et pourquoi les enseignants n'auraient-ils pas droit à une salutaire réduction du temps de travail ?

Du côté des personnels municipaux, c'est à un grand chambardement qu'il faut s'attendre. Les heures de travail devront s'étaler sur d'autres bouts de journées, les centres de loisirs réduits à une demi-journée, des heures isolées ici ou là, les agents de service sortiront plus tard, pour ce qui n'a pas pu être fait le mercredi, ou bien leurs emplois seront externalisés avec des statuts revus à la baisse dans le privé. Les PVP devront des demi-journées supplémentaires pour compenser les minutes supprimées. Dans ce bazar, nous sommes tous sommés de revoir notre vie personnelle à la baisse, une vie qui peut consister à passer du temps avec ses enfants,

d'ailleurs, au passage... Mais puisque tous ces technocrates nous disent que c'est pour (tous en chœur !) « le bien de l'enfant » ! Il n'y a qu'eux pour faire semblant d'y croire.

Ce que nous revendiquons, c'est la titularisation de tous les précaires, très nombreux dans ces métiers, des recrutements massifs, et du temps pour que nous puissions nous accorder à faire vivre une école émancipatrice. Où l'instruction servirait l'intérêt du plus grand nombre. Où la révolte contre les injustices sociales serait le socle commun d'une société sans classes ni dominations.

FORMATION DES ENSEIGNANTS : BIENVENUE DANS LE PANIER DE CRABES

Acte 1 : la mort programmée des IUFM

2008-2009. Ces établissements supérieurs, autonomes financièrement et pédagogiquement, ont été rattachés de force à des universités lors de la réforme dite de la masterisation. La plupart d'entre eux se sont ensuite retrouvés dissous et intégrés entièrement. Résultat pour les étudiants : une formation avant tout orientée vers la préparation d'un concours largement déconnecté des réalités du métier et exploités dans des pseudo-stages sous payés.

Acte 2 : chouette, la « gauche » revient aux commandes

2012. Un espoir légitime naît d'un retour à plus de liberté-égalité-fraternité dans les moyens mis en œuvre pour la formation des enseignants qui balayera les logiques technico-comptables-bout-de-ficelle destructrices et infantilisantes du gouvernement précédent, par un retour à la transparence, la participation et l'émancipation dans la gestion collective et une mise en œuvre solidaire et juste des projets et moyens.

Acte 3 : le cadavre bouge encore, il faut l'achever

2013. Après quatre ans de réformes successives se chevauchant dans la plus grande confusion et contradiction, la nouvelle recette du docteur Peillon-Folamour consiste à décider de la création d'Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ) pour reprendre et élargir les missions de formation professionnelles des ex-IUFM. Sauf que l'autonomie financière n'est pas réhabilitée. Ainsi, à Paris, cela fait des semaines que les présidents d'universités et de Pres (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) se livrent à une concurrence sauvage, malgré une forte mobilisation interne et quelques soutiens externes. À l'heure actuelle, la solution semble s'orienter finalement vers une sorte de jeu à plusieurs : une entente de façade entre prédateurs a été annoncée pour une répartition des rôles et des responsabilités de contrôle entre chacun d'eux. Mais rien ne filtre sur les dessous réels de



l'affaire. Des groupes de travail sont mis en place par le recteur en totale opacité et sans participation démocratique des principaux concernés, sur plusieurs thématiques : formation initiale, formation continue, gouvernance/statut, moyens/budget. Les étudiants, personnels enseignants et administratifs, et autres partenaires seront encore une fois mis devant le fait accompli, dans une institution qui se préoccupe aujourd'hui davantage de gestion d'effectifs et de budgets que de formation et de pédagogie.

Mais qu'attendre d'autre d'un gouvernement qui partout continue à promouvoir la concurrence sur la coopération, les intrigues sur la transparence, le seul profit, tout en se drapant avec force effets de manche de pseudo-concertations.



LE CASINO DE LA TITULARISATION

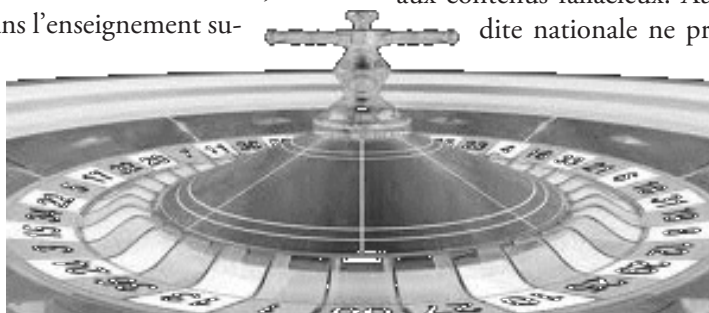
La loi du 12 mars 2012, affichant fièrement un objectif de lutte contre la précarisation des employés des différentes fonctions publiques, a créé les « concours réservés » pour titulariser notamment les contractuels de l'éducation nationale. Réservés, c'est le mot. Réservés aux contractuels remplissant une multitude de conditions pour pouvoir s'y inscrire. Sans compter qu'en sont exclus les assistants d'éducation, les maîtres d'internat et les surveillants d'externat, les allocataires d'enseignement et de recherche, les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (Ater), les enseignants associés, les lecteurs, les vacataires de l'enseignement supérieur, les allocataires de recherche, et encore les doctorants contractuels. Autant dire que les postulants risquent de se faire rares...

Mais si toutefois vous ne faites pas partie de la liste noire, sachez que vous avez malgré tout de fortes chances de ne pas pouvoir prétendre au privilège d'être titularisé. Eh oui, vous êtes contractuel depuis 3 ans dans l'Éducation nationale, vous avez été deux ans contractuel dans l'enseignement supérieur ? N'espérez pas faire valoir vos diverses expériences éducatives, le cloisonnement ministériel ne le permet pas. Éduquer, c'est partitionner, distinguer, discipliner, réglementer... Par ailleurs, vous avez passé des années à être

AED ; sachez que ce n'est pas un métier, ce n'est pas une expérience. En tout cas, l'État ne considère pas que vous puissiez vous en servir pour concourir aux postes « réservés ». Réservés, comme on vous disait...

Alors, combien de précaires qui sortiront de la précarité avec cette loi-coup-de-pub ? Combien de précaires resteront précaires pour prétendre un jour ne plus l'être, passer le concours, ne pas l'avoir, redevenir précaires ? Lutter contre la précarité avec des coquilles vides, c'est le dada de l'État depuis des années pour faire passer la pilule. Pas la peine de nous prendre pour des cons, ça fait des lustres qu'on nous baratine, mais la précarité augmente toujours, telle la solution miracle aux problèmes de chiffres de l'ANPE...

Nous, les travailleurs-euses concerné-e-s – mais pas cons cernés – nous devrions commencer à nous émanciper de cette grammaire politicienne, à ces discours creux alimentés de lois aux contenus fallacieux. Aucune politique de recrutement dite nationale ne prétend montrer un autre avenir que la vie précaire. On doit construire n'autre école, de la maternelle à l'université, une école dans laquelle on ne bosse pas pour rien, sans perspectives, ni pour les enseignants, ni pour les élèves et étudiants.



CLASSES EN LUTTE

SOMMAIRE

Page 1 : Report de l'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 2 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 3 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 4 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 5 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 6 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 7 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 8 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 9 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 10 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 11 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 12 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 13 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 14 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 15 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 16 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 17 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 18 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 19 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 20 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 21 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 22 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 23 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 24 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 25 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 26 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 27 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 28 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 29 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 30 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 31 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 32 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 33 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 34 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 35 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 36 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 37 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 38 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 39 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 40 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 41 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 42 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 43 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 44 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 45 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 46 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 47 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 48 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 49 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 50 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 51 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 52 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 53 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 54 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 55 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 56 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 57 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 58 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 59 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 60 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 61 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 62 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 63 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 64 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 65 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 66 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 67 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 68 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 69 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 70 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 71 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 72 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 73 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 74 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 75 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 76 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 77 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 78 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 79 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 80 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 81 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 82 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 83 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 84 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 85 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 86 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 87 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 88 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 89 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 90 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 91 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 92 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 93 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 94 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 95 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 96 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 97 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 98 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 99 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

Page 100 : L'interfédérale de l'éducation - tous et toutes en grève le 28 mars !

CLASSES EN LUTTE

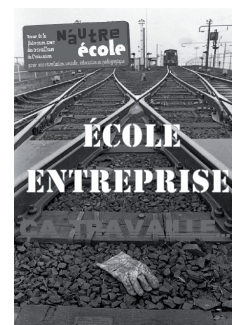
Bulletin mensuel gratuit de la CNT Éducation

Pour recevoir « Classes en lutte... » gratuitement tous les mois par e-mail, écrivez à l'adresse : classesenlutte@cnt-f.org.

N'AUTRE ÉCOLE

Revue syndicale et pédagogique de la CNT Éducation

Parution trimestrielle.
Informations, abonnements sur le site : <http://www.cnt-f.org/nautreecole>



ZÉRO DE CONDUITE

BULLETIN DU SYNDICAT CNT DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION - PARIS

33, rue des Vignoles - 75 020 Paris
<http://www.cnt-f.org/fteduc.rp@cnt-f.org>
06 08 80 78 86

Pour vous inscrire à la liste de diffusion et d'information de Zéro de conduite, envoyez simplement un mail vide à : infoszdc-subscribe@cnt-f.org

Retrouvez-nous sur Radio Libertaire 89.4



le 2^e mardi du mois de 20h30 à 22h30

Autres syndicats CNT éducation en région parisienne :

- CNT éducation 78 : cnt78educ@cnt-f.org
- CNT éducation 91 : ud91@cnt-f.org
- CNT éducation 92 : ste92@cnt-f.org
- CNT éducation 93 : educ93@cnt-f.org
- CNT éducation 94 : educ94@cnt-f.org

Fédération CNT des Travailleurs de l'Éducation : fede-educ@cnt-f.org

Abonnement gratuit de 3 numéros du Combat Syndicaliste, journal de la CNT : renvoyer ce bon à CNT éducation 75, 33 rue des vignoles 75020 Paris

Nom, Prénom : _____ Adresse : _____
Code postal, Ville : _____ e-mail : _____

Je souhaite recevoir les informations de Zéro de conduite en m'abonnant à la liste infoszdc.

Zéro de conduite (Confédération Nationale du Travail, syndicats de l'éducation île de France) : CPPAP en cours, directeur de publication : X. Soucises, TGI Créteil n°03/40. Imprimé par nos soins.